ÉCOLE SECONDAIRE DE
LA SEIGNEURIE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de La Seigneurie tenue le 4 mai 2026, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

Représentants des parents	Représentant des enseignants	Représentants soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentants des élèves
Tania Bernier	Amélie Bachelard	Denise Nicholls (soutien)	Geneviève Boudreault	Hawa Lucie Benny Traoré
Richard Blondeau Président Président et Représentant du comité de parents	Philippe Bertrand (abs)	Shirley Normand (PNE)	Mathieu Bougie	Justin Massé
Caroline Laflamme (Démission)	Gail Cliche		Katia Ouellet	
Christine Lévesque-Desjardins	Samuel Filion-Doiron		Isabelle Simard	
Jean-Pierre Manderlier	Julie Pagé		Tina Turcotte	
Maripier Mercier (abs)	Éloïse Simard-Veer			
Jessica Parent (abs)				
Jean-Michel Yengoua Substitut comité de parents (abs)				

M^me^ Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

4.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

4.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

4.3 INSCRIPTION DE POINTS (VARIA)

A) Résolution du C.A. 180 jours de classe

4.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026

CE 25/26 24 IL EST PROPOSÉ par Éloise Simard Veer d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2026, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

Bonjour,
La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 4 mai 2026 à 18h30 à la bibliothèque de l'école de La Seigneurie. Vous devez entrer par la porte numéro 13, qui est située en arrière de l'école.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

4.1 Accueil;
4.2 Période de questions du public;
- Suivi de Mme Michelle-Anne Wesley (point varia)

4.3 Inscription de points (varia);
4.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2026;
4.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2026;
4.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2026;
4.7 Formation pour les membres du conseil d'établissement;
4.8 Informations diverses :
- a) De la direction;
 - Clientèle 2026-2027; -5 min.
- b) Du représentant du comité de parents;
 - Frais chargés aux parents; -5 min.
 - Respect du 180 jours d'école; - 5 min.
 - Frais au service de garde (écoles primaires);
- c) Des représentants du parlement-étudiant; - 5 min.

DÉCISIONS

4.9 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives (article 87); - 10 min.
4.10 Approbation du code de vie de l'école 26-27 (articles 76 et 110.2); - 5 min.
4.11 Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle COSP 26-27 (articles 74 et 109) – 10 min
4.12 Évaluation annuelle des résultats du protocole contre la violence et l'intimidation (article 83.1);
- 15 min.

4.13 Approbation des frais chargés aux parents;
- Le petit matériel et les frais de surveillance (articles 7 et 77.1); - 10 min

4.14 Consultation de la modification de la politique visant à contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail (article 78); - 20 min
4.15 Consultation sur la politique relative aux contributions financières (article 78) – 20 min
4.16 Varia;
4.17 Levée de l'assemblée.

Richard Blondeau
Président

4.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU26 FÉVRIER 2026

CE 25/26 25 IL EST PROPOSÉ par Gail Cliche d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2026, tel que présenté.

ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

4.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2026

Aucuns suivis

4.7 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE président demande aux membres s'ils ont des questions concernant la formation pour les membres. Les membres n'ont aucune question à ce sujet.

4.8 INFORMATIONS DIVERSES

a) De la direction;

- Clientèle 2026-2027 :
 La direction présente aux membres un aperçu de l'organisation scolaire pour l'année 2026-2027.

b) Du représentant du comité de parent;
Richard Blondeau communique des informations concernant les dernières rencontres du comité de parents.

- Frais chargés aux parents :
 Il explique aux membres la nouvelle procédure qui sera mise en place pour les prochaines années concernant les frais chargés aux parents.

- Respect du 180 jours d'école
 Il rappelle l'importance du respect concernant les 180 jours de classe. La direction explique et donne certaines informations sur la loi de l'instruction publique versus le régime pédagogique.

- Frais au service de garde :
 Il informe les membres que les frais augmenteront cette année afin d'arrimer tous les services de garde de notre centre de service scolaire.

c) Du représentant du parlement-étudiant;
Les représentants du parlement-étudiant font des suivis aux membres sur les différents points discutés lors des dernières rencontres du parlement.

4.9 APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (ARTICLE 87)

CE 25/26 26 CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Tania Bernier d'approuver les ajouts de sorties et activités éducatives, tels que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4.10 APPROBATION DU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE 2026-2027 (ARTICLES 76 ET 110.2)

La direction informe les membres que le document est toujours en préparation, elle mentionne que l'approbation se fera à la prochaine séance du conseil d'établissement.

4.11 APPROBATION DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLES COSP 26-27 (ARTICLES 74 ET 109)

CE 25/26 27 CONSIDÉRANT les articles 74 et 109 de la Loi sur l'instruction publique:

IL EST PROPOSÉ PAR Gail Cliche d'approuver les contenus en orientation scolaire et professionnelle COSP 26-27, tel que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4.12 ÉVALUATION ANNUELLE DES RÉSULTATS DU PROTOCOLE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION (ARTICLE 83.1)

Katia Ouellet, direction adjointe, informe et communique des informations et des explications aux membres sur l'évaluation annuelle des résultats concernant le protocole contre la violence et l'intimidation.

4.13 APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (ARTICLE 7 ET 77.1)

- **LE PETIT MATÉRIEL ET LES FRAIS DE SURVEILLANCE (ARTICLES 7 ET 77.1)**

IL EST CONVENU avec les membres que le petit matériel et les frais de surveillance pour l'année scolaire 2026-2027 soient reporter pour approbation à la prochaine séance.

4.14 CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DE LA POLITIQUE VISANT À CONTRER LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL EN MILIEU DE TRAVAIL (ARTICLE 78)

Les membres du conseil d'établissement n'ont aucun commentaire particulier à fournir au Centre de services scolaire concernant la consultation de la modification de la politique visant à contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail.

Pour ces motifs, il est attendu d'informer le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries que le conseil d'établissement de l'école secondaire La Seigneurie n'a pas de commentaire particulier à formuler.

4.15 CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES (ARTICLE 78)

Les membres du conseil d'établissement ont deux recommandations à fournir au Centre de services scolaire concernant la consultation sur la politique relative aux contributions financières.

Les recommandations sont les suivantes :

- Que le mot disquette soit retirer à la section 6.1.2 qui est inscrit au quatrième point
- Les membres trouvent que ça ne respecte pas les règles d'hygiène que l'école fournisse des écouteurs.

Pour ces motifs, il est attendu d'informer le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries que le conseil d'établissement de l'école secondaire La Seigneurie formule ces deux recommandations.

4.17 VARIA

- Résolution du C.A. Respect 180 jours de classe :

À la demande de Mme Michelle-Anne Wealey, présidente du C.A. du centre de services scolaire, la direction explique aux membres la résolution qui a été signifiée à la direction générale du centre de services concernant le souhait du respect des 180 jours de classe.

- Sport-études / Reprise d'année

Un parent se questionne sur la reprise d'année des élèves en sport-étude, elle se demande si ces élèves peuvent rester dans leur discipline l'an prochain. La direction explique le fonctionnement académique et les problématiques engendrées concernant l'horaire de l'élève versus les programmes particuliers.

- Cours d'été

La direction adjointe explique et donne certaines informations sur la nouveauté des cours d'été. Cette année, les inscriptions et les cours se donneront en ligne.

4.18 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Richard Blondeau

Richard Blondeau, président

Isabelle Simard, directrice

Nathalie Laberge

Nathalie Laberge, secrétaire